



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 14 FEVRIER 2017

COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES REGLEMENTS CONVOCATIONS

Jamie CUDMORE (OYONNAX RUGBY) : A la suite de son exclusion définitive lors de la rencontre U.S. Colomiers Rugby Pro / Oyonnax Rugby du 10 février 2017 (J20 PRO D2), **Monsieur Jamie CUDMORE est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 1^{er} mars 2017.**

Monsieur Jamie CUDMORE est suspendu dans l'attente de cette audience.

Terry PHILIPPART (U.S. MONTALBANAISE) : A la suite de son exclusion définitive lors de la rencontre Biarritz Olympique Pays Basque / U.S. Montalbanaise du 9 février 2017 (J20 PRO D2), **Monsieur Terry PHILIPPART est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 1^{er} mars 2017.**

Monsieur Terry PHILIPPART est suspendu dans l'attente de cette audience.

David ROUMIEU (BIARRITZ OLYMPIQUE PAYS BASQUE) : A la suite de son exclusion définitive lors de la rencontre Biarritz Olympique Pays Basque / U.S. Montalbanaise du 9 février 2017 (J20 PRO D2), **Monsieur David ROUMIEU est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 1^{er} mars 2017.**

Monsieur David ROUMIEU est suspendu dans l'attente de cette audience.

Richard McCLINTOCK (C.S. BOURGOIN-JALLIEU RUGBY) : A la suite de la rencontre C.S. Bourgoin-Jallieu Rugby / U.S.A. Perpignan du 10 février 2017 (J20 PRO D2), les arbitres n°4 et n°5 ont signalé, dans leur rapport, le comportement de Monsieur Richard McCLINTOCK, Entraîneur du C.S. Bourgoin-Jallieu Rugby.

Monsieur Richard McCLINTOCK et le C.S. Bourgoin-Jallieu Rugby sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 1^{er} mars 2017.